

GARE DE VAL DE FONTENAY

Le scénario souterrain privilégié pour la suite du projet

Retour sur la concertation

Du 20 février au 24 mars 2017, Île-de-France Mobilités (ex STIF) et les partenaires du projet ont organisé une concertation. Au total, 495 avis ont été recueillis, **partageant de manière quasi unanime l'opportunité du projet.**



Beaucoup se sont exprimés sur le choix du scénario des aménagements de l'intérieur de la gare, avec une préférence pour la création de souterrains à condition que les questions d'ambiance et de sécurité soient prises en compte.

Le sujet d'accessibilité par tous les modes, que ce soit à pied ou en vélo, avec des cheminements plus confortables et lisibles ont aussi été soulevés, ainsi que le renforcement du stationnement sécurisé des vélos et l'importance de la desserte de la gare par les bus.

Les participants adhèrent largement à une approche de plus de services et de commerces en gare et plébiscitent une amélioration de la qualité de service en général.

Merci à tous d'avoir participé et d'avoir fait de cette concertation un succès !

Le mercredi 28 juin 2017, le Conseil du Syndicat des

Transports d'Île-de-France a adopté le bilan de la concertation sur le réaménagement de la gare Val de Fontenay. Cette décision acte la poursuite du projet en tenant compte des échanges avec les habitants, les usagers des transports en commun, les acteurs institutionnels, économiques et associatifs.

Les suites du projet

Les études vont se poursuivre en prenant en compte les enseignements de la concertation et en particulier :

-  ► **privilégier le scénario souterrain** pour l'organisation des espaces ferroviaires, sous réserve de la confirmation de sa faisabilité technique, en portant une attention particulière sur les aspects de sécurité et de confort des futurs ouvrages ;
-  ► **veiller aux aménagements destinés aux modes doux** et notamment à la continuité des itinéraires cyclables et à l'accessibilité des aménagements piétons ;
-  ► poursuivre la réflexion sur la **réorganisation de la desserte du pôle par les bus** ;
-  ► poursuivre la réflexion sur l'**animation commerciale des espaces de transport** en complémentarité avec l'offre existante aux abords de la gare ;
-  ► étudier la faisabilité d'opérations connexes de **valorisation immobilière** sur le périmètre du pôle.

En termes de calendrier, **le Conseil du Syndicat des Transports d'Île-de-France a approuvé le principe de phasage du projet pour accompagner les projets de transports et les projets urbains à proximité** et demandé aux maîtres d'ouvrage des Métro 1 et 15 d'intégrer le principe d'une réalisation commune de leurs stations à Val de Fontenay.

L'équipe projet



>> [Lire la délibération du Conseil du Syndicat des Transports d'Île-de-France du 28 juin 2017](#)

>> [Lire le bilan de la concertation](#)

 www.reamenagement-gare-val-de-fontenay.fr



Si vous souhaitez vous désinscrire, [cliquez ici](#)